

# LE PÈRE PEINARD

## Réflex

## GNIAFF

d'un  
PARAISSANT CHAQUE QUINZAINE



ABONNEMENTS, FRANCE	Un an . . . . . 6 »	RÉDACTION ET ADMINISTRATION 15, Rue Lavieuville, (Montmartre), Paris	ABONNEMENTS, EXTÉRIEUR	Un an . . . . . 8 »
	Six mois . . . . . 3 »			Six mois . . . . . 4 »
	Trois mois . . . . . 1 50			Trois mois . . . . . 2 »

# CREVAISON DU MILITARISME

## IL PLEUT DES TRAITRES

# RÉVOLTE DE PATRONS CONTRE L'ÉTAT



## IL PLEUT DES TRAITRES

Le militarisme en voit de dures, nom de dieu!

C'est le cas de dire qu'il a quinte, quatorze et le point.

Tant mieux, mille foutre!

Il est tellement atigé, que s'il n'en crève pas net, il en sortira bougrement échaudé.

Jamais encore cette plaie sociale n'avait dégouliné en pareil discrédit : le chapelet de scandales qui s'égraine lui aura été plus terrible qu'une guerre malheureuse.

Après la sacrée défaite de 1870, la trahison de Bazaine, l'imbécillité scélérate de Mac-Mahon, Trochu et Cie;

Après que l'armée si fuyarde devant les Prussiens, n'eut été féroce que pour les communards;

Après tant de sang versé, on aurait pu

supposer que la gradaille, traîtresse, foireuse, imbécile et crapuleuse serait méprisée par le populo.

Erreur, mille marmites!

Le populo s'indigna contre les grosses charognes galonnées qui l'avaient trahi et fait massacrer, mais cette indignation fut restreinte à tels et tels et le militarisme n'en reçut pas une pichenette.

Au lieu de faire remonter les responsabilités de la trahison et de tous les crimes de la guerre jusqu'au principe du militarisme on n'y vit que des tares individuelles n'entachant pas l'institution.

Et la gradaille continua à être honorée!

Et c'est pourquoi on colla la présidence de la R. F. à Mac-Mahon, qui, s'il ne fut pas le complice conscient de Bazaine fut tout au moins son complice inconscient et qui, en tous les cas, outre qu'il était bête comme un canon, venait de se souiller du sang populaire en organisant la répression versaillaise.

Le militarisme était-il alors plus pur qu'aujourd'hui?

Non pas, cré pétard, c'était le même tabac!

Chaque fois qu'un peu de lumière a pénétré dans les cavernes de l'Etat-Major on y a vu les traîtres grouiller, kif-kif les asticots dans une charogne; après Bazaine on a eu le général traître Cissey et, depuis,

lors de l'affaire Turpin, outre le traître Tripoué, ceux qui n'avaient pas de la bouze de vache plein les lucarnes ont vu que cette crapule avait pour complices le général Ladvocat et le colonel Deloye.

Malgré que Turpin eut démontré, aussi clair que deux et deux font quatre, que ces deux culottes de peau (sans compter les autres!) tenaient boutique des secrets de polichinelle du militarisme et vendaient à l'étranger tout ce qui leur tombait sous la patte, ils n'en furent pas déconsidérés et ils gardèrent leurs galons! C'est pourquoi, aujourd'hui, nous les revoyons dans la bande de l'Etat-major, copains à Boisdefre et à Esterhazy.

C'est qu'à l'époque du procès Turpin, pas plus qu'à celle du procès Cissey — non plus qu'après 1870 — l'éducation du populo n'était faite : ses illusions ne s'étaient pas encore tireflûtées.

Il était gobeur comme une cruche, nom de dieu!

A l'époque de l'affaire de la mélinite, bibi se fendit bien de quelques coups de tire-pied; je passai la gradaille à l'astique... mais les gnons ne faisaient pas des bleus sur les trognes galonnées.

La poire n'était pas blette; le militarisme n'était pas encore assez déconsidéré dans l'opinion.

Si, à ce moment là, le populo eut été aussi



dossalé que maintenant, nous aurions assisté, huit ans plus tôt, à la dégringolade du militarisme.

Mais, avec des « si », on va loin !  
Si ma tante en avait, elle s'appellerait mon oncle !  
Comme le dit le proverbe : « Tout vient à point !... »

Et, puisque c'est venu, ne ronchonons pas et assistons à l'enterrement !

—o—

La défilade est on ne peut plus chouette !  
Nous assistons à un massacre de généraux et de galonnards de tout calibre qui n'est pas dans une musette.

Et, ce qu'il y a de rupin, c'est qu'ils se déquillent richement : ils sont mieux tués que si un boulet de canon leur crevait la paillasse.

Ils sont tués moralement !  
C'est tout à fait bath, car c'est une crevaisson dont on ne ressuscite pas.

Ça a commencé par Henry, le colon faussaire qu'on a si gaillardement suicidé par ordre, au Mont-Valérien.

Il n'est d'ailleurs pas seul à s'être suicidé si gentiment : son ancien secrétaire, l'adjudant Lorimier vient de se suicider ou être suicidé dans les environs de St-Quentin.

D'autre part, ceux qui ne crèvent pas ne s'en portent pas mieux : après Paty de Clam, qui a dégouliné dans la mouscaille, voici que le général Gonse, le coup d'étatiste raté Roget, Mercier, Pellieux, Zurlinden et je ne sais plus quels autres galonnards, viennent à leur tour un plongeon dans la marchandise.

Dans ce remous d'ordures apparaissent deux revenants de la trahison, deux galonnés qui tripatoillèrent avec Triponé : les généraux Ladvoat et Deloye.

Ces deux-là, avec preuves à la clé, Turpin les accusa de trahison et, en outre, il prouva que Freycinet connaissait le petit commerce de Triponé depuis belle lurette... et laissait faire !

Donc, Ladvoat et Deloye sont de la bande esterhazienne.

Tous copains ! Tous complices !  
Voici même plus bath ! D'Angleterre arrive un tuyau épatant :

Un anglais, le professeur Conybeare, a levé un traître qui est de taille : il affirme que le vrai traître, le grand mercanti des secrets idiots du militarisme, c'est, ni plus ni moins... Boisdeffre !!!

Or, Boisdeffre est un galonnard rupinkoff : c'est lui qu'on expédia en Russie quand il fut question de se foutre de mêche avec le tzar ; il a été le grand mec de l'Etat-major et est juché à un des plus hauts perchoirs de l'échelle militaire.

S'il est un traître, à qui se fier, donc ?  
Tout croule ! Tout fout le camp !  
Le militarisme est à l'agonie...

Qu'il crève vite, mille marmites, nul ne le regrettera !

—o—

Reste à savoir si la France a le monopole de la gradaille trahisseuse ?

Non pas, foutre !  
Dans tous les patelins, le Militarisme engendre identique pourriture — seulement y a des populos qui ont l'odorat plus développé que d'autres.

Nous autres, nous sommes au nombre de ceux qui ont le nez fin et on se le bouche car on s'aperçoit que le Militarisme schlipotte.

D'autres populos, soit qu'ils aient le blair bouché à l'émeri, soit qu'ils soient enrhumés du cerveau, ne flairent pas la puanteur et s'accommodent du Militarisme.

Bast, un de ces quatre matins, la puanteur sera si forte qu'elle leur soulèvera le cœur.

Pour prouver aux bons bougres que c'est partout même ordure, il me suffira de citer

le malpropre empilage d'un galonnard russe : il y a environ quatre ans, cette culotte de peau, l'un des premiers matadors de l'ambassade russe à Paris (son nom commence par un F...) bazarde aux grosses légumes de France la fameuse lettre de Guillaume le Teigneux, à propos de Dreyfus, dont il a été clabaudé tant et plus.

Mais, nom de dieu, cet aristo ne gâcha pas les prix ! et il se fit abouler 27.000 balles !

Comme on voit, c'est pas un mauvais métier que celui de fabricant de fausses lettres d'empereur, — seulement il y a un cheveu : le travail n'abonde pas !

Entre cet aristo russe, marchand de fausses habillards impériales et le colon Henry, Paty du Clam et autres Esterhazy, — où est la différence ?

J'en vois pas, nom de dieu !  
Donc, y a pas d'erreur : partout le militarisme engendre la trahison et autres ordures... Ici il est aussi infect que là !

Le seul distinguo à établir réside dans le degré de flair des populos qui le subissent.

C'est pour quoi, tandis que les ostrogoths se lamentent de voir que, chez nous, le militarisme est à la côte.

Nous autres, les bons bougres, on se réjouit et on souhaite que les autres populos nous emboîtent le pas et creusent la fosse à leur militarisme.

## UN MAGNAUD EN 1790

Le jugeur de Château-Thierry, Magnaud, le chat-fourré phénomène qui a proclamé que les mistouffliers ont le droit de bouffer et de s'offrir pain et bidoche aux étals des commerçants quand leur ventre est aussi vide que leur porte-braise :

Cet enjuponné qui prétend que les vagabonds ne sont pas coupables d'être sans logis et que les maisons de correction sont des boîtes de corruption ;

Ce marchand d'injustice qui s'essaye à distribuer la justice,

Ce qui est bougrement cotonneux dans la société actuelle,

Eh bien, il a un prédécesseur !  
Mais, mille bombes, ça remonte loin : il faut rebrousser chemin d'un siècle pour dégoutter un jugeur de son calibre.

Certes, entre temps, il y a eu des enjuponnés que la robe n'avait pas gangrenés en plein et qui, restés hommes, ont foutu leur robe aux orties.

Cabet, un des précurseurs du socialisme, fut, sous Louis-Philippe, avocat bêcheur avant d'être socialo ; mais, dès qu'il eut compris que la société bourgeoise engendre la crapulerie aussi naturellement que la vermine engendre la vermine, il foutit le jupon de juge aux orties et devint un bon bougre comme vous et moi.

Il ne fut donc pas un Magnaud !

Au surplus, un de ces quatre matins, il y a des chances pour que Magnaud imite Cabet et envoie à la balançoire, les balances de la loi, le Code et tout le putassier bazar !

En attendant, des Magnaud, y en a pas épaïs !

Comme je viens de le dire, il faut remonter à un siècle pour trouver un jugeur de son calibre.

Un juge humain... par siècle !

Oui, nom de dieu, un par siècle.

Ça donne une cochonne d'opinion de la pourriture capitalote !

—o—

Le Magnaud du siècle dernier s'appelait PEUCHET et il fonctionnait en 1790 comme attaché à la direction de police de la commune de Paris.

Il y avait déjà un an que la Bastille était

foutue à bas et le populo ne s'en trouvait pas mieux.

Devant la loi il était l'égal des richards et des aristos ; mais, nom de dieu, il s'en fallait bougrement qu'il fut leur égal devant la niche !

Ça n'a d'ailleurs pas changé.  
Malgré que la Bastille fut démantibulée, on foutait sans façon les pauvres au bloc et on les salait ferme.

Par contre, les fibustiers de la haute pouvaient rapiner à gogo, sûrs de se tirer du plus malencontreux mauvais pas en distribuant des « épingles ».

Les « épingles », c'étaient les chèques de l'époque.

Car, nom d'une pipe, il ne faut pas nous illusionner ; sous tous les régimes, les pots-de-vin ont été bougrement en honneur : sous Louis XVI, la première République et l'Ogre de Corse, ça s'appelait des « épingles » ;

Sous Louis XIV, on disait des « epices » ;  
Aujourd'hui, on dit des « chèques » ;

Y a que l'étiquette de changée !

Donc, en 1790, un jugeur honnête était un type aussi phénoménal qu'actuellement.

Et il semble bien que le Peuchet en question était un phénomène. Voici ce qu'il écrivait au duc de Liancourt, qui était le préfet de police de l'époque :

J'ai, Monsieur, mis en liberté de la prison de l'Hôtel de France, samedi dernier, deux personnes arrêtées comme mendiants et désignées sur l'ordre d'emprisonnement pour être envoyées au dépôt de mendicité de Saint-Denis. De ces deux personnes, l'une était un domicilié de Paris, mais pauvre, arrêté par la maréchaussée, près Saint-Germain, où il allait pour ses affaires, l'autre, une femme du Bourbonnais, qui s'en retournait chez elle avec un passeport et qu'on arrêta sur le pas d'une église où elle se reposait.

J'ai toujours cru que l'intention de l'Assemblée nationale, dans son règlement provisoire sur la mendicité était non seulement qu'on n'arrêta point, qu'on n'envoyât pas dans un dépôt de mendicité les domiciliés, mais encore qu'on ne constituât prisonniers que ceux qui mendieraient avec insolence, menace, ou nuisance publique, suffisamment et clairement constatées. C'est cette idée, dont je ne me départirai jamais, qui m'a déterminé à mettre en liberté les deux particuliers dont je viens d'avoir l'honneur de vous parler.

Le respect pour la liberté individuelle est le premier devoir de l'autorité publique, et il vaut encore mieux être exposé à l'importunité des mendiants que d'avoir à se reprocher une conduite désavouée de la loi...

L'on n'a pas oublié les excès commis il y a vingt ou trente ans par les officiers de police chargés de l'arrestation de mendiants simples. Je me rappelle avoir vu, au faubourg Saint-Jacques, un père de famille arraché des bras de ses enfants, et conduit dans ce même dépôt de Saint-Denis, où l'on envoyait si légèrement les deux malheureux que j'ai rendus à la liberté.

De tout ceci, je conclus monsieur, qu'il est indispensable que le comité de mendicité fasse un règlement que les officiers de police et la maréchaussée soient rigoureusement tenus d'observer sous les peines convenables ; le plus grand malheur qui puisse naître dans un état, c'est que la différence des propriétés ou de la conduite morale exposent les sujets à de différents genres de police, j'allais presque dire de loi.

C'est parce que le pauvre est ignorant et impuissant qu'il faut l'entourer de tous côtés de la loi : qu'il faut l'opposer au dédain, à la légèreté, au régime volontaire que sa nullité physique semblait autoriser à son égard.

La pauvreté, la mendicité même sont deux états qui n'ont rien de commun avec le brigandage.

Un état libre a ses accidents, ses inconvénients, et il est presque impossible d'anéantir l'un sans détruire l'autre ; il faut choisir et ne point chercher à lier des extrêmes qui sont incompatibles, dont l'un établirait, supposerait une liberté générale, lorsque l'autre la détruirait en détail.

Il faut déterminer la conduite des officiers de police et prendre garde que la mendicité simple a besoin de secours et de consolations, mais jamais de rigueurs et de chaînes.

Turellement, ce Peuchet n'avait pas le



cliboulot farci des idées qui sont en circulation aujourd'hui : il s'imaginait que l'Etat peut protéger le faible, tandis que nous savons par cuisante expérience, qu'il est, par nature, le souteneur des richards et l'ennemi du populo.

Mais, ce qu'on ne peut nier c'est que la babillarde de Peuchet denote de chouettes sentiments d'humanité et de solidarité.

Or, ce sont ces sentiments qu'il est extraordinaire de voir germer dans le cœur parcheminé d'un jugeur.

Et c'est eux qui font de Peuchet le père judiciaire de Magnaud.

Un juge... qui reste homme.

Un tous les cent ans!

C'est tout ce dont a accouché la bourgeoisie justiciarde.

C'est maigre, nom de dieu!

Aussi le populo ne coupe-t-il pas dans la « justice » des enjuponnés : il considère Magnaud comme un mirobolant phénomène.

Et, n'étant pas décidé à poirotter encore un siècle, pour reluquer la tronche d'un troisième Magnaud, il s'alignera — un de ces quatre matins, — pour faire régner l'équité sur la boule ronde en faisant démissionner juges, gouvernants et richards.

## Congrès partout!

Naguère, congrès des polices internationales contre toutes les libertés, dit congrès anti-anarchiste! — aujourd'hui, plusieurs congrès encore.

Congrès de la presse, à Rome.

On ne pouvait mieux choisir l'endroit, afin d'être le moins libre qu'il soit possible! De plus, le roi et la reine, comme on dit dans les contes, y assisteront — si on y parle de la liberté de la presse, le souverain qui a fait rétablir l'ordre, à Milan, en mitraillant la foule, et fait condamner les journalistes qui n'ont pas approuvé cette manière d'agir, pour faits connexes à l'insurrection, ne sera pas long à trouver une manière quelconque pour imposer silence à ceux qui ne garderont pas le respect voulu par les protocoles.

Le congrès de la paix, proposé par notre élément ami, le tzar blanc, petit père de la Sibérie et des potences, dans toutes les Russies.

Le moment est bien choisi!

Si ce congrès n'était pas un piège, le tzar, en même temps, ramènerait de Sibérie la fleur de la Russie, qu'il y envoie par longues caravanes, mourir dans les neiges de la route, ou lentement après l'arrivée, mais, au contraire, il y envoie de nouveaux proscrits, l'élite de la jeunesse des écoles — il en est de même des autres potentats qui s'y rencontreront.

En sera-t-il un qui se sente un cœur d'homme et propose une large mesure humanitaire : l'amnistie plénière?

Congrès international contre l'abus des alcools, à l'école de médecine de Paris.

Peut-être les savants qui tiennent celui-là, penseront-ils que si tant de malheureux cherchent l'oubli de la vie dans les poisons à bon marché c'est que la vie à notre fin d'époque, est devenue pour eux si horrible qu'ils n'osent la regarder de sang-froid.

Il y a tant de choses à dire là-dessus que je ne commence pas, un volume s'entasserait.

Et rien, entendez-vous, rien au monde de tous les périls ne cessera qu'avec la liberté, la vie possible à tous, le surge général de la race humaine qui se meurt et s'affole dans l'épouvantable repaire que sont les sociétés bâties sur le privilège et la force; il serait possible, que cette année, au premier mai, d'un bout à l'autre de l'Europe, du monde peut-être, le prolétariat, lui aussi, tint son congrès, à ciel ouvert celui-là, dans les pays où l'on parle librement et à portes ouvertes, partout où c'est possible.

A l'encontre du congrès de spectres de la ville des Borgia, on s'y fera part des événements qui ébranlent si fort le vieux monde, qu'il semble ne demander lui-même qu'à disparaître.

On l'a perdu tant de fois ce jour en querelles d'écoles que ce ne serait pas trop tôt le mettre à profit, quand ce ne serait qu'une heure pour

regarder ensemble le chemin parcouru par la pensée humaine.

Au loin, tout au loin, c'est à peine un filet de lumière, puis, la route se fait large, l'aube nouvelle arrive.

Mais lors même que les travailleurs ne pourraient se rassembler, ils sont conscients maintenant; la conduite de leurs maîtres envers eux les a éclairés et mieux vaut, après tout, que ce soit ainsi; c'est quelque chose que de savoir, il ne faut plus maintenant que vouloir.

Peu importe que les maîtres soient ou non des hommes quand leur temps est fini.

Si les tzars semblaient humains, les moujiks en auraient peut-être pour mille ans et plus à les supporter dans le même agenouillement.

Le délégué de Belgique au congrès de Rome avait raison; la persécution ferait monter l'idée libertaire à une hauteur inconnue jusqu'à ce jour.

Tout est donc pour le mieux dans le plus mauvais des mondes, soit que les maîtres des nations se réunissent par ce sentiment, qui chez les animaux, à l'approche des cyclones, les fait se rassembler, oubliant leur férocité dans l'anxiété de l'inconnu tout proche, soit qu'il se passe à ce congrès, par quelque entraînement soudain vers le grand, une sorte de nuit du 4 Août, personne n'étant à l'abri des vents qui soufflent la liberté, à des époques telles que la nôtre où l'on voit à la fois l'écroulement d'un monde et l'aube d'un autre.

Chaque Etat alors se délivrera-t-il des crimes qu'il traîne comme des boulets?

Verra-t-on les Sibérie, les Cayenne, les Montjuich s'ouvrir entières aux survivants des tortures?

Verra-t-on l'Amérique, seule république qui combattit pour la liberté, achever son œuvre par l'indépendance des Philippines?

Tout est possible sauf de rester dans cet enfer pareil à la tour de Nostrand des Scandinaves, ou sur toutes les haines, Lucie Herpin bave son venin.

En avant vers l'avenir. Là seul est le salut.

Louise Michel.

## LES ANARCHOS ET LES SYNDICATS

Dans le dernier numéro du BULLETIN DE LA BOURSE DU TRAVAIL DU HAVRE il a paru un sale débinage des anarchos.

Je veux croire que l'auteur de cette tartinaade est un convaincu, qui croit ce qu'il dit, — et c'est pourquoi je vais discuter ses raisonnements, — au lieu de lui dire « Zut!... » et davantage!... si je supposais n'avoir affaire qu'à un hargneux baveux.

Ce contradicteur dit d'abord :

Les anarchistes n'ont jamais voulu, dès le début, entrer dans nos Syndicats, prétextant que leur théorie était contraire à ces sortes de groupements; mais depuis leur échec au congrès de Londres, les chefs de parti (parce que, quoique les théories anarchistes disent qu'on ne doit avoir ni Dieu ni Maître, ni personne pour nous diriger, ceux-ci veulent bien être dirigeants) ne cessent de dire à leurs adeptes : Entrez dans les Syndicats, faites-y de la propagande anarchiste et nous réussirons.

Tu prétends, l'ami, que dès le début les anarchos s'éloignèrent des Syndicats?

Tu ne me parais pas ferré à glace sur la question.

Laisse-moi te dire qu'au contraire, dès le début, les anarchos eurent surtout pour objectif les groupements corporatifs; Bakounine faisait de ces groupements la base de la société et il n'a cessé de seriner que c'était surtout dans ces milieux qu'il fallait propager.

C'est plus tard, quand les barberettistes et les politiciens-socialos eurent infesté les syndicats qu'il se forma, chez les anarchos, un courant réfractaire à la propagande dans les Syndicats. Ceux-là disaient : « Y a rien à foutre là-dedans! C'est des nids d'ambitieux et de politiciens!... » Et comme, en effet, les syndicats étaient gangrenés de politiciaillerie, les faits semblaient appuyer leur raisonnement.

Ces camarades ne voyaient pas que le

Syndicat n'est pas, kif-kif l'Etat, une superfétation sociale, la cinquième roue d'une brouette, — mais bien un organisme vivant qui s'oriente dans la direction que suivent les unités qui le composent.

D'où je conclus que le Syndicat varie d'orientation avec les éléments qui le composent.

Quoi qu'il en soit, parallèlement à cette quantité d'anarchos qui n'en pinçaient pas pour la propagande syndicale, subsistèrent ceux qui en étaient partisans et qui n'ont jamais cessé de se décarrer, tant dans les Syndicats que pour faire revenir leurs amis anti-syndicalistes de leur méfiance vis-à-vis les groupes corporatifs.

Donc, le premier argument de notre hâvrais est inexact.

Ce qui est inexact aussi c'est « l'échec des anarchistes au congrès de Londres. »

— Où diable as-tu pêché ça, mon vieux?

Au congrès de Londres il y avait, à la délégation française, d'une part : une bonne trentaine d'anarchos, presque autant d'allemanistes et sept à huit indépendants, — ceux-là étaient la majorité;

Dans l'autre clan qui fut « minorité » parce qu'il voulait expulser les anarchos, il y avait : une quarantaine de guesdistes, une douzaine de blanquistes et autant d'incolores.

Et, les guesdistes se retirèrent parce que la majorité ne voulut pas se laisser imposer leurs volontés et expulser les anarchos.

Des faits que j'expose, l'ami hâvrais, il résulte que le congrès de Londres fut un échec pour les socialistes autoritaires et politiques et un triomphe pour les anti-parlementaires.

—o—

Un peu plus loin, tu rengaines que :

Voulant imiter les ralliés qui font risette à la République pour mieux l'étrangler un jour, les anarchistes ne viennent dans les syndicats que pour semer la division et mettre des entraves, faisant ainsi le jeu des patrons.

C'est pourquoi, camarades syndiqués, je me permets de vous dire : Méfiez-vous de ces faux ouvriers, de ces eunuques de la société qui, impuissants à rien faire, ne veulent point laisser travailler les autres.

Primo, laisse-moi te dire qu'on n'est pas eunuque pour deux sous!

Si tu ignores l'histoire de ces dernières années, vas à la Primaire et on t'y apprendra un tas de faits que tu sembles ne pas connaître.

Et puis, où diable as-tu vu que les anarchos faisait le jeu des patrons?

Ne sais-tu pas que, les premiers en France ils ont été les propagandistes de la grève générale? (C'était en 1887 et 1888).

Au surplus, dans les luttes quotidiennes avec les patrons, ils ne sont jamais les derniers à rouspéter :

Quand il s'agit de réclamer des augmentations de salaires, des diminutions d'heures de travail, ou bien de se foutre en grève, je ne sache pas qu'ils refusent de marcher!

Plus loin, tu serines :

Quand, dans nos syndicats, nous réclamons la journée de huit heures, que nous disent-ils? Nous n'en avons plus besoin; à quoi cela nous servirait-il, puisque nous aurons toujours des patrons?

Laisse-moi te dire que tu n'as pas compris un foutu mot aux jaspinages des anarchos que tu as entendus, — ou bien que tu as compris de travers, kif-kif les chèvres!

Certainement, tu as trouvé des anarchos qui t'ont dit que turbiner huit heures (ou même seulement six heures par jour) ce ne serait pas la solution de la question sociale et que, en serait-on là, il y aurait toujours à batailler, — et qu'il y aura à batailler jusqu'au jour où on aura radicalement supprimé le patronat.

Par contre, je suis bien certain que tu n'as jamais dégotté un camaro qui t'a affirmé qu'à salaire égal il préfère travailler dix ou douze heures que huit!



C'est pourtant cela que tu affirmes... Je veux croire que ta plume a fourché!  
Et tu ajoutes illico :

— Nous autres syndiqués sincères, nous disons que la journée de huit heures nous étant accordée, il y aura moins de sans-travail sur le pavé et nous aurons un peu plus de temps pour l'étude de nos droits et, par là, faire mieux notre devoir.

Tu sembles indiquer que tu as en poche le monopole de la « sincérité »

Bidard! Mais vois-tu, si sincère que tu sois, tu n'as pas bien défini la question des huit heures, — et c'est pourquoï tu as gaffé!

Il y a deux façons de comprendre la solution du problème de la diminution des heures de travail : la solution autoritaire et la solution libertaire.

Je suppose que tu en pincas pour le premier système (car si tu en pinçais pour le second tu serais un anarcho qui s'ignore.)

Ce premier système consiste à attendre la réglementation des heures de travail d'une loi pondue par les bouffe-galette de l'Aquarium et imposée au respect des capitaux par la gouvernance.

Autant vaut espérer décrocher la lune avec les dents!

L'Etat est le gendarme des patrons — c'est son métier! Or, en supposant qu'après un demi-siècle de propagande électorale, grâce à une veine imprévue, il sorte des tinnettes électorales une majorité de députés sociaux qui vote les huit heures, les aurions-nous?

Ah ouat! Il y aurait d'abord à vaincre la résistance du Sénat et, en supposant que ces vieux débris votent la loi, il faudrait décider les patrons à l'accepter. Or, la résistance que les singes font actuellement à la loi sur les accidents qui va être mise en vigueur le 1<sup>er</sup> juin — et qui n'est pourtant pas méchante! — nous prouve que si la gouvernance avait la prétention d'imposer aux patrons une loi du calibre de celle des huit heures, ces chameaux s'insurgeraient.

En pareil cas, à moins que les prolos se décidassent à subir les volontés patronales, il n'y aurait qu'un moyen de forcer les exploiters à accepter les huit heures — ce serait de leur foutre le poing sous le nez!

N'est-il pas évident que si, en dernier ressort, il nous faut recourir à la force, tout le temps que nous aurons passé à voter et à politiquer sera du temps de foutu?

Donc, n'aurait-il pas mieux valu recourir illico à la force et foutre au rancard toute la putainerie votarde et politicarde?

C'est ce que rengainent les anarchos! Ils prétendent qu'on doit faire ses affaires soi-même et ne compter sur personne — moins sur l'Etat que sur quiconque!

Et ils démontrent que le jour où les turbineurs voudront s'entendre, en cinq sec, la journée de huit heures sera réalisée : il suffira, quand on le voudra, de se donner le mot et de plaquer le turbin, les huit heures faites.

La question de la diminution des heures de travail, de même que toutes celles qui se rapportent au turbin est de notre unique compétence.

Contre notre entente que pourraient les exploiters?

Peau de balle!  
Ils seraient obligés de se soumettre... ou de se démettre!

Et, mille marmites, s'ils se décidaient à cette dernière solution nul n'y trouverait à redire — pas même mon contradicteur hâvrains.

—o—  
Cré pétard, voilà que ma tartine s'allonge! Il faut m'arrêter.

J'espère en avoir assez dit pour que mon contradicteur réfléchisse un tantinet et s'aperçoive que les anarchos ne sont pas ce qu'il serine. Je n'ai pas la prétention de lui faire avouer ses torts en deux temps et trois mouvements — il me suffit qu'il veuille réfléchir.

Le reste viendra ensuite!

## Grelots et Tocsins

### L'ALLELUIA DES GUEUX

*Le vieux monde vénal touche à son agonie  
Sans avoir fait un pas depuis Quatre-vingt-neuf;  
Il grimace en râlant sa dernière ironie  
Pendant que l'Avenir cherche à percer son œuf.*

*On vous dit tous égaux, on vous dit même frères,  
Comme Abel et Caïn, ces parents ennemis;  
A l'un tous les bonheurs, à l'autre les misères.  
Sans amasser jamais vous travaillez, fournis;*

*Peuple, tu sus toujours remporter la victoire,  
Toujours tu fus dupé — c'est même ton état —  
Si tu ne le crois pas, feuillette ton histoire;  
Elle dit : Gloire au chef et malheur au soldat.*

*Grands-prêtres du veau d'or qui décimes la France,  
Vos esclaves d'hier ont le torse puissant,  
Ils font claquer au vent, symbole d'espérance,  
L'écarlate drapeau qu'ils ont teint de leur sang.*

*Vieillesse qu'on affame et jeunesse qu'on tue,  
Vous tous les loqueteux qu'on exploite en grondant,  
Mères aux seins taris, vierges qu'on prostitue,  
Sus à vos ennemis : œil pour œil, dent pour dent.*

*Ouvrier de la terre, allons sors de ton bouge,  
Qu'un cri de révolté réponde à notre écho.  
Mets au fer de ta faux, ainsi qu'un guidon rouge,  
Pour effrayer ton maître, un frais coquelicot.*

*Petit-fils des géants redevenus pygmées,  
Gargantuas poussifs dont Rabelais eût ri.  
Nous vous aveuglerons par de rouges fumées  
En brûlant votre code au dernier pilori.*

*Vos mensonges savants saupoudrés d'éloquence  
Ont ébloui nos yeux d'une poussière d'or.  
On baptisait talent votre docte arrogance.  
Le chacal se croit roi quand le lion s'endort.*

*Un jour, humilié d'un si long esclavage,  
Le fauve révolté se dresse avec hauteur,  
Rugissant aux échos, magnifique et sauvage,  
D'un sanglant coup de griffe éventre le dompteur.*

*Rien ne se meurt ni se perd dans la grande nature;  
La fleur vit du fumier, c'est la loi du progrès.  
Bourgeois dégénérés, pour la moisson future,  
Vos corps décomposés nous serviront d'engrais.*

EDOUARD LEGENTIL.

## LA LOI SUR LES ACCIDENTS

J'ai déjà eu l'occace de jaspiner d'une cochonne de loi que les légifereurs ont mis une quinzaine d'années à foutre sur pattes et qui, paraît-il, a pour but de protéger les prolos et de faire payer aux singes une indemnité en cas d'accident.

Je n'ai pas l'intention de récriminer sur le sacré temps que les bouffe-galette ont mis pour accoucher de cette loi : ils ont la gestation longue — pire que les éléphants!

Ce que je veux faire toucher du doigt aux bons bougres, c'est que cette loi va être une preuve formelle de l'impuissance du parlementarisme.

Il y a belle lurette que bibi a seriné :  
« C'est prendre le chemin des écoliers qu'attendre d'une loi la plus anodine réforme. Une loi d'aspect favorable aux travailleurs n'entrera jamais en vigueur — à moins que les prolos forcent la main aux patrons!

Pour cela, il leur faut intervenir directement et imposer, par la force, le respect de la loi — ou mieux de leurs volontés.

D'où je conclus que les prolos auraient été mieux avisés en s'adressant directement aux patrons et en leur imposant leurs quatre volontés par la force.

Puisque la loi prétendue favorable aux ouvriers ne rend pas inutile leur intervention, pourquoi ne pas commencer par là?

Ce serait s'éviter des poirottages et des déceptions inutiles.»

La loi nouvelle sur les accidents du travail va prouver l'absolue justesse de mon raisonnement.

—o—

Je ne veux pas éplucher cette loi et jauger si elle est bonne ou mauvaise.

Tout ce que je tiens à constater c'est que les singes la voient de mauvais œil et qu'ils se préparent à se torcher le cul avec.

Ils n'obéiront pas à la loi!

Il n'y a rien d'épatant à cela : les richards n'obéissent qu'aux lois qui leur sont favorables, — pour ce qui est des autres, ils s'en torchent le croupion.

Et ils ne barguignent pas sur ce chapitre, les capitalistes : leur énergie devrait nous servir d'exemple.

Comme le jour approche, — c'est le 1<sup>er</sup> juin — que la loi en question entrera en vigueur, les exploiters se décarcassent pour organiser la résistance.

A Paris, c'est un exploitier nommé Julien, patron d'une grande scierie mécanique, qui s'est fichu à la tête du mouvement.

Et dam, le mufle prêche pour son saint car, s'il y a une industrie où les accidents sont fréquents, c'est bien dans la scierie mécanique.

Ce singe propose à ses copains de former une association de malfaiteurs pour rogner la paye des prolos d'une somme égale aux frais qu'occasionnera aux patrons l'application de la nouvelle loi.

Et dans l'appel que ce galeux a lancé il y va carrément :

« Montrons au parlement que nous sommes encore capables de nous défendre, dit-il, et que nous sommes encore maîtres chez nous »

Voilà qui est carré, nom de dieu! C'est l'affirmation nette que les patrons regardent l'Etat comme leur larbin, — et rien de plus. Du moment qu'il veut faire risette aux prolos, les singes s'insurgent!

—o—

Il n'y a pas qu'à Paris où les exploiters se décarcassent pour résister à la loi nouvelle.

En province, c'est même tabac!

Bien mieux, il y a des endroits où les patrons se montrent encore plus enragés qu'à Paris, — à Neufchâteau, par exemple.

Dans ce patelin l'association de malfaiteurs patronaux qui s'est spontanément formée pour résister à la loi s'est entendue pour rogner les salaires d'une quantité proportionnelle aux charges qu'imposera la nouvelle loi.

Oltre ce projet de volerie il a été discuté un autre plan qui n'est pas piqué des vers : à savoir si, à partir du 1<sup>er</sup> juin, les patrons ne doivent pas fermer leurs usines, jusqu'à l'abrogation de la loi.

Ce serait ni plus ni moins, la grève générale des patrons!

Les galeux neufchatelois hésitent encore... Ils se tatent le poulx pour savoir s'ils fermeront leurs bagnes et s'ils foutront leurs prolos sur le pavé.

Nom de dieu, s'ils osaient ça, ce serait grave! Ce serait la déclaration de la guerre sociale.

Et il pourrait bien se faire que les turbineurs foutus ainsi à la rue ne veuillent pas se résoudre à crever de faim.

Que les singes y réfléchissent et qu'ils ruminent sur les paroles prophétiques que prononça Anaxagoras Chaumette, un riche fleu de 93 : un jour qu'il se baladait en sabots, dans le jardin des Tuileries où il avait semé des pommes de terre, il s'exclama : Quand le peuple n'aura plus rien à manger, il mangera le riche!

## A coups de tranchet

Le rondcurisme. — La préfectance de Seine vient de publier la liste des emplois de pipelets, gratte-papiers, ronds-de-cuir et empailés de tout calibre qu'elle a de vacants : Bon an, mal an elle a 1.382 emplois à offrir.

Or, il y a une moyenne de 70.000 candidats!



Pour 500 cantonniers qui sont nécessaires annuellement il y a 23 000 demandes.

Il faut 68 comme expéditionnaires dans les divers bureaux et 3 400 jeunes gens instruits et brevetés postulant.

Pour prendre la place de 20 garçons de bureaux il y a 6 350 candidats.

Mais c'est encore les pipelots qui tiennent la corde; il y a 9 533 demandes pour décrocher 20 cordons!

Ce déluge de mendigotage de places indique deux choses :

Primo, qu'il y a une sacrée purée dans notre patelin.

Deuxièmement, que nous avons un sale microbe dans la peau, — celui du fonctionnarisme.



**La syphilisation française.** — A Madagascar la racaille française ne se contente pas de tuer et de piller à gogo.

Elle a aussi la prétention d'emmêler les pauvres malgaches dans les grands prix. A preuve l'impôt introduit là-bas depuis le commencement de l'année : l'impôt sur les célibataires.

Tous les mâles qui ont 25 ans révolus sont taxés à 15 francs; les femmes de plus de 21 ans et qui n'ont pas de gosse — légitime ou illégitime — doivent casquer 7 fr. 50.

Ce serait le comble de l'idiotisme, si ce n'était celui de la crapulerie.

Voilà les français passés, à Madagascar, au rang de maquignons de l'esclavage.

## Les Flamidiens

Encore un cul-bénié qui, la semaine dernière, a été pincé à faire des cochonneries :

Les chats-fourrés de Pont-à-Evêque ont fait entôler le frocard Lacroix, vicaire à Notre-Dame-des-Victoires.

Sous prétexte de corriger les gosselines auxquelles il faisait le cours de catéchisme, il les enfermait dans la sacristie et se livrait sur elles à des malpropres, après leur avoir infligé une « sainte correction ».

Oh mais, qu'on se rassure : il ne sera pas fait grand Echo à ce cochon !

Avant peu, il sortira de prison et il pourra ripper au truc ; il trouvera tant et plus de pères et mères assez andouillards et assez criminels pour lui confier leur marmaille à catéchiser.

Il en sera de ce souilleur de gosses, tout comme des histoires du cher frère Laumer, du Tréport, dont j'ai déjà jaspiné.

Son affaire est enterrée !

Le parquet de Dieppe a reconnu, par une ordonnance de non-lieu, que les bercottages malpropres, la « passade de langues » dont le frère-cochon s'est rendu coupable ne constituent ni crime ni délit.

D'autre part, le conseil départemental de l'instruction primaire, voulant blâmer cette méthode cléricale d'éducation, a privé pendant un an le flamidien Laumer du droit d'enseigner.

La Croix de Roux, un torchecul du flamidisme a le culot de prétendre que, depuis le scandale du Tréport le nombre des élèves augmente dans la calandrière dirigée par le frère Laumer.

Nom de dieu, si cette menterie était vraie, ça prouverait que les Tréportais ont de singuliers goûts et des idées tout à fait spéciales sur l'instruction à inculquer à leurs gosses.

Mais c'est pas vrai ! La Flamidienne de Roux ment pour défendre son cochon de frocard.

Le recrutement des nouveaux élèves ne s'est pas produit spontanément, — par sympathies ; il a été obtenu par des promesses, des concessions gratuites, des menaces de damnation éternelle, — par la galette et tout le diable et son train !

C'est toujours ainsi qu'opèrent les cléricochons.

Malgré que tous les bigots, cogots et catrogoths de France, d'Algérie et d'ailleurs aient fait appel à l'intervention divine pour sauver la mise au martyr Flamidien, y a rien de fait : mal-

gré messes et neuvaines, malgré qu'on ait brûlé des cierges et prié à gogo, le miracle ne s'est pas produit.

Le Père des Mouches est resté sourd comme un pot : Flamidien va passer en Cour d'assises.

Mille pétards, il semble que le département du Nord soit un lieu d'élection pour les porcs ensoutanés !

Aux chapetots de condamnations de frocards souilleurs de gosses que j'ai déjà publiés, voici, à ajouter, une liste qui concerne spécialement le département du Nord; de 1882 à 1898, dans ces parages, une treizaine d'ensoutanés ont passé à condamnation :

**Mai 1882.** — Le frère Louis Martinaché, instituteur congréganiste à Dunkerque, puis à Douai, trois ans de prison pour attentats à la pudeur en 1898, cinq ans de la même peine, pour les mêmes faits en 1882.

**15 mai 1882.** — Narcisse Panchal, en religion frère Joseph dix ans de travaux forcés, pour attentats à la pudeur;

Jules Mervelle, en religion frère Fortunat; Louis Triquet, en religion frère Fleurance, chacun dix ans de travaux forcés pour le même crime. Ces deux porcs étaient instituteurs congréganistes à Tourcoing.

**Mai 1882.** — Turpin, en religion frère Frimence, instituteur congréganiste à Tourcoing, vingt ans de travaux forcés pour attentats à la pudeur.

**Novembre 1882.** — Cozé, en religion frère Louis, instituteur congréganiste à Lille, rue d'Aboukir, cinq ans de réclusion pour attentats à la pudeur.

**Janvier 1885.** — Dimont Cléophas, directeur de l'école des frères de Béchin, six mois de prison pour outrages publics à la pudeur.

**Mars 1886.** — Joseph Corne, instituteur congréganiste à Estaires, deux ans de prison.

**Juin 1897.** — Frère Fidèle, instituteur rue de l'Hôpital Militaire, à Lille, dix-huit mois de prison.

**Février 1889.** — Frère Duerpoq, instituteur congréganiste à Wambrechies, deux ans de prison.

**Mars 1895.** — Frère Truffet, instituteur congréganiste à Roubaix, huit ans de travaux forcés.

**Novembre 1897.** — Frère Wagnier, instituteur à Saint-Amand, quatre ans de prison.

**Mai 1898.** — Frère Nouzière, instituteur à Lambertart-les-Lille, vingt ans de travaux forcés.

Voilà de bon frères, nom de dieu !

Ceux-là, au moins, ont su pratiquer à fond les doctrines jésuitiques : souiller l'esprit et le corps des gosses que la troudoucterie paternelle leur a fourré dans les pattes.

Ce sont des martyrs !

Mais, toutre, le plus martyr de la bande, celui qui fait la pige à tous ces bandits,

C'est Flamidien !

## BABILLARDE ABBEVILLOISE

Tous les français sont égaux dans la loi.

On nous servira cela depuis 1789. C'est un mensonge. Depuis ce temps les riches écrasent les pauvres à l'aide du code — comme ils le faisaient déjà avant l'immortelle Révolution.

Et les françaises sont hors la loi.

En effet, il faut trois juges, un avocat-bécheur, voire même un défenseur aux belles paroles, pour coller plus de six jours de bloc à un citoyen quelconque; mais pour une femme, un rousin et deux naboteins cafards suffils ni pour ordonner une détention illimitée.

Quelle niquedouille, s'écria peut-être, « oui lorsqu'il s'agit de filles publiques ! »

Raisonnons un peu.

S'il prenait fantaisie à ce gros bourgeois paillard Tartempion de faire, chaque soir, partager son plumard à une gosse nouvelle, au bout d'un an, il aurait pratiqué 365 épouses, comme le sage Salomon.

Qu'en dirait le quart d'œil ?

Il rigolerait, pensant que Tartempion est un gaillard qui a bougrement de ressort.

S'il s'agissait d'une belle madame opérant comme Tartempion, le ficard fermerait le restant de son œil pour ne rien voir; mais qu'une pauvre bougresse d'ouvrière en fasse... beau-

coup moins, de suite arrivent siccités, vices-liquides, cafards qui la flinguent à la Miséricorde.

Voilà ce que vous appelez l'égalité devant la loi ! Elle est propre votre égalité.

Le qui est surtout révoltant, c'est que pour défendre la morale hypocrite — protectrice des clapnets et des maisons de passe — vous êtes forcés d'avoir recours au faux.

La prostitution ne peut être dûment constatée que par le racolage dans la rue considéré comme outrage public à la pudeur.

Quand il n'y a point racolage, le plus pudibond des Bignon perd ses droits, et, pour punir quand même, est obligé de violer la liberté individuelle.

Comment fait-on ?

Le vise-au-trou de la ficaille n'est-il pas là ! avec ses certificats de haute fantaisie — et aussi l'autre, de l'hôpital, qui les confirme par la complicité de son silence.

Avec ces trois complicités : ficaille, médecin-policier, médecin-traitant, on met une femme hors la loi, en ne tenant aucun compte de la liberté individuelle et de l'inviolabilité du domicile.

Les procédés d'inquisition appliqués aux pauvres — mais aux pauvres seulement — seraient illusoire si la prostitution de la victime n'était officiellement supposée grâce à une maladie imaginaire, inventée pour les besoins de la cause et constatée par un certificat faux.

Après que la victime est sortie de l'hôtel-dieu, intervient le quart d'œil qui débague les palanques suivantes :

« Mon enfant, vous voilà guérie d'une maladie contagieuse, vous viendrez toutes les semaines vous présenter au médecin de la police. Si vous ne voulez pas vous soumettre à la visite sanitaire, vous quittez la ville. »

Placés entre ces alternatives : être inscrite sur les registres de la prostitution publique ou partir, la pauvre n'hésite pas... elle s'en va.

C'est ainsi que, en une République de prétendue liberté et égalité, l'arbitraire d'un maire a généralisé cette pratique moyenâgeuse : l'expulsion du territoire de la commune.

Les expulsions de ce genre sont tellement fréquentes que le peuple d'Abbeville en est arrivé à croire qu'elles sont légales.

Il s'agit, dira-t-on, de femmes de mœurs légères. Nom de dieu, je veux bien croire que M. Charles Bignon a les mœurs lourdes, et j'attends de sa haute intelligence et de sa philosophie de maréchal d'artillerie qu'il veuille bien indiquer par un arrêté cipal où flait l'aimable galanterie et où commença la prostitution.

Légalement, il n'y a que le racolage qui constitue un délit auquel on puisse appliquer une sanction pénale.

Si la femme incriminée est l'amie de fils de gros ligneurs — conseillers cipaux par exemple, M. Charles Bignon opère lui-même. Je ne veux pas dire qu'il passe la visite mais tout simplement qu'il profère lui-même les menaces d'expulsion.

Mlle Y... amie du fils B... pourrait en témoigner.

Dans un précédent article, nous disions à propos d'une fillette — vierge encore, — mais atteinte de syphilis qu'elle est écroulée à la Miséricorde avec les truquennes : aucune voix ne s'éleva en sa faveur.

Nous nous trompions, M. le procureur de la République s'est ému et a ordonné une enquête.

Il a marché... contre le Père Parvais, l'enquête n'a pas eu pour but de rechercher si les faits par nous relatés étaient exacts — mais si nous étions en mesure d'en administrer la preuve juridique.

Cette intervention de la justice, non contre les délinquants, mais contre les coupables, est conforme à la tradition bourgeoise.

On seint de ne pas croire à la petite innocente appâtée par un lubrique saligaud et les douteurs sont ces mêmes cléricochons qui depuis 1000 ans nous cassent la tête avec leur Vierge, toujours vierge, malgré ses enfantements !

La jeune fille extraite de la Miséricorde a été conduite trois fois au bureau de police; la ficaille est venue enquêter dans l'Hôtel-Dieu. L'enfant terrorisée par toute cette pompe policière, a répondu :

1° Qu'elle s'est présentée volontairement à la consultation de l'Hôtel-Dieu;

2° Qu'elle a consentie à être hospitalisée;

3° Que le médecin et les bonnes sœurs lui ont prodigués des soins touchants.

De cela on voudrait conclure qu'il n'y a point séquestration puisque la petite est satisfaite de son sort.

En ce cas, elle serait, pour ainsi dire, guétrie par persuasion.



Entendons-nous bien :  
L'enfant était malade — elle a consenti à entrer à l'hôpital — soit... mais :  
Vous l'avez enfermée dans la partie de l'hôpital qui sert de prison aux filles publiques.  
Donc : elle est séquestrée — puisqu'elle est en prison. Elle l'est arbitrairement et illégalement parce qu'être malade n'est pas un délit et que vous ne pouvez invoquer aucun motif pour l'a détenir avec des prostituées et l'assimiler aux filles publiques.

Si vous l'aviez placée dans une salle de malades libres, nous n'aurions pas un mot à dire.  
Malgré toute l'habileté et l'escobarderie des jésuites, vous ne pourrez réfuter ce raisonnement.

GUERDAT.



### Mouscailles civile et militaire

Dieppe. — C'est une belle chose que la civilisation; la liberté aussi a du bon.  
Mais pourquoi liberté et civilisation sont-elles choses contradictoires?  
Parce que notre prétendue civilisation est encore barbare.

Nous aimons le faux, le compliqué.  
Les actes les plus naturels de la vie sont réglementés à outrance.

C'est ainsi que l'ex-maire clérical de Dieppe, l'avocat Roger, a pour sa part, inventé un long règlement sur les vidanges. Cependant, quoi de plus simple et de plus naturel que de vider son pot de chambre. Où l'autorité va-t-elle nicher son nez? Le célèbre Roger a réglementé le vase de nuit des familles : tinettes contenant cinquante litres ni plus ni moins.

Nul ne peut être admis à les vider, s'il ne justifie la possession d'au moins trois mille de ces appareils hygiéniques et des voitures à formes déterminées par un arrêté municipal.

L'heureux mortel qui remplit les conditions exigées pour être vidangeur est un ancien commissaire priseur du nom de Dufour. Il est le seul, l'unique, le vrai, le pur, de par la volonté de l'ex-maire Roger.

Or, en décembre dernier, le génie mit en adjudication la vidange des casernes; le grand Dufour crut contraire à sa dignité de se présenter pour soumissionner.

Un autre obtint la concession.

Mais Dufour ne peut souffrir un autre vidangeur que lui.

La police applique au concurrent les règlements de Roger dans toute leur rigueur.

Le génie militaire qui réalise une économie annuelle de près de 600 francs en se passant des bons offices de Dufour, ne veut rien savoir.

L'affaire est pendante et les producteurs militaires restent là, le derrière entre deux selles.

On plaidera.

Qui l'emportera du vidangeur civil ou du militaire?

Nul ne le sait.

Disons toujours en passant que l'ex-maire clérical Roger, bien qu'il eut le génie de la tinette n'avait pas prévu la tinette du génie.

### Exploitation de bonnes bougresses

Angers. — Au bain Laurenceau une centaine de bonnes bougresses sont attelées à confectionner des frusques — presque pour la peau! En effet, il y a des vestes payées six ronds de façon.

À ce prix, il faut en abattre pour pouvoir bouffer du pain — rien que du pain, sans beurre, ni bidoche!

Outre l'exploitation les pauvres copines ont à subir, dans cette boîte, les canuleries d'une sacrée toupie de contre-maitresse qui s'y entend à prélever une dime sur les malheureuses ouvrières.

Et les pauvres exploitées se laissent faire! Elles sont tellement inconscientes qu'elles offrent fleurs, oranges, sucreries à cette guenon. C'est dire qu'à être si dociles elles ne peuvent récolter qu'une plus dure exploitation.

Pourquoi diantre ne s'avisent-elles pas de rouspéter?

Il y a tant de façons d'opérer — soit ouvertement, soit en sourdine!  
Quand on veut, y a toujours mèche de s'aligner pour résister à l'exploitation.

### Soupe de la politique!

Hénin-Liétard. — Dimanche dernier, un trio de politiciens, Evrard, Beugnot et Defontaine, le député de Maubeuge, ont fait une conférence à Hénin-Liétard.

Ces pierrots-là ont agonisé les copains de sottises plus bêtes les unes que les autres!

Ils sont à cran de voir les idées anarchotes germer dans le pays minier; ils espéraient que leur domination serait perpétuelle et ils s'aperçoivent qu'il faut en rabattre.

De là leur haine contre les anarchos!  
D'arriver un moment où les paroles ronflantes, si emberlificotées de pommade qu'elles soient, ne suffisent plus à satisfaire l'appétit des pros.

Les mineurs du Pas-de-Calais en sont là : ils ont soupe des promesses jamais réalisées.

Ils veulent du palpable!

Ils en pincent pour améliorer leur triste sort. Et c'est pourquoi ils deviennent anarchos et tonnent le croupion à la politocaille.

Basly et ses copains en verront bien d'autres!

### Au bain de Dives

Beuzeval. — J'ai jaspiné à diverses reprises de l'amorçage que pratiquent les exploiters de ce bain : ils écrivent à des pros et, avec de brillantes promesses, les attirent en Normandie.

Quand les pauvres gas ont tombé dans le panneau ils ne sont pas longs à s'apercevoir qu'on leur a monté le job et que rien de ce qu'on leur a promis ne se réalise.

Les bateaux que le fricoteur Secrétan montait pour empaumer les actionnaires, il les mettait en pratique pour attirer les pros à son bain.

Et le fourbi se continue, malgré que le sacré financier ait dévissé son billard!

Voici un échantillon du truc :

Un bon bougre, C..., fut embauché dans les Ardennes, avec promesse de le payer 0,65 de l'heure. Il y a près de deux ans qu'il s'amena à Dives avec sa femme et ses gosses.

Mais, va te faire foutre! Au lieu des treize sous convenus, le directeur a eu le culot de le diminuer à onze sous. Le gas s'est vu obligé de retourner dans son patelin où il a eu la veine de retrouver de l'embauche. Pas moins, cette allée et venue lui a fait des frais qui sont durs pour un prolo.

Voilà de l'exploitation dans les grands prix, nom de dieu!

Le PÈRE PEINARD est expédié en province le jeudi, les dépositaires doivent le recevoir le vendredi, ou dans les régions éloignées le samedi matin au plus tard.

### Flambeaux et Bouquins

ARABESQUES est un riche bouquin d'Adolphe Retté, (à la PLUME, 31, rue Bonaparte, le volume 3 fr. 50), farci de moëlle substantifique, malgré que le titre n'en soit ni prétentieux ni pétaradeur.

À la REVUE BLANCHE vient de paraître CATHERINE MORLAND, un roman traduit de l'anglais par Félix Fénéon.

Chez Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, dans la « Petite Encyclopédie populaire » le TABLEAU DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DU MONDE, par F. Lollée.

Chez Colin, 5, rue de Mézières, Léon de Seilhac vient de publier une étude très intéressante sur les CONGRÈS OUVRIERS EN FRANCE, de 1876 à 1897. Tous ceux qui s'intéressent au mou-

vement corporatif trouveront là de chouettes tuyaux.

À Marseille paraît une chic revue sociale et littéraire : EN MARCHÉ! dont le quatrième numéro a été publié ces jours derniers.

Cette publication est en vente dans tous les kiosques marseillais au prix de 20 centimes le numéro. Les abonnements, (trois francs par an) sont reçus à l'administration, 3, rue Beauvau, Marseille.

Le groupe « les Affamés » de Spring-Valley, Bureau Co (box 463) Illinois, annonce que le compagnon Dumas, à Paterson, se propose de fonder un organe communiste anarchiste.

Ce journal, purement d'idées, demande l'appui de tout homme ayant intérêt à la défense de ses droits.

Envoyer les communications au groupe des Affamés.

### Congrès international RÉVOLUTIONNAIRE DE 1900

Les sociaux politicards avaient tiré des plans pour tenir leur parlotte en Allemagne, — de façon à ne pas être gênés par les bons bougres qui ont horreur de la politocaille.

Ils ont dû renoncer à leur roublarde binaise; les social-démocrates d'Allemagne n'ont pu emmancher leur congrès et ont été obligés de passer la main à leurs amis de France.

Ceux-ci se sont illi co attelés au turbin et ont accouché d'un appel qui va éloigner d'eux tous les bons bougres qui s'imaginaient que les sociaux avaient autre chose dans le ventre que le dada électoral.

Guesdites, blanquistes et incolores marchent la main dans la main.

Ça c'est bien!

Mais, fichtre, ce qui m'en bouche un coin c'est de voir les allemanistes emboîter le pas.

Ça m'épate!

Une chose me rassure : la brouille éclatera un de ces quatre matins — il y a trop d'incompatibilités d'humeur entre les allemanistes et les guesdites pour que l'accord dure jusqu'en 1900.

Et puis, à la réflexion ils verront que le congrès social-démocrate est le Congrès de l'intolérance... et ils refuseront d'en être :

Au congrès de Londres de 1886 les anti-parlementaires, par l'organe de Domela-Nieuwenhuis avaient dit aux politicards :

« Convoquez un congrès purement social-démocrate; qu'il soit dit que vous ne faites appel qu'aux parlementaires et, plus jamais, vous ne nous verrez dans vos congrès. »

Les autoritaires ont suivi le conseil. Leur Comité d'entente a délimité les conditions d'admission, — et il a bien fait. Pour être admis à leur congrès il faudra :

Etre partisan de la conquête socialiste du pouvoir politique par le prolétariat organisé en parti de classe. Le Congrès devant être un Congrès politique social, c'est sur la base des principes essentiels du parti, adoptés par notre Comité d'entente, comme par les socialistes de tous les pays, que nous vous proposons de les constituer. Nous avons voulu ainsi prévenir les conflits qui ont pesé sur le précédent Congrès international.

Un peu plus loin, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque possible, le comité d'entente ajoute :

Il est vrai que le Congrès de Londres a paru adopter le principe d'un congrès mixte, en partie politique, en partie corporatif. Mais en faisant appel aux groupes corporatifs, il leur demande d'adhérer à l'action politique. Il marque donc d'un caractère politique l'intervention des groupements corporatifs au prochain congrès.

En face de l'exclusion préalable et formelle de l'élément anti-parlementaire et corporatif il ne restait aux camarades qu'à agir de leur côté.



C'est ce qu'ils ont fait et voici l'appel qu'ils lancent :

Camarades,

Les derniers congrès internationaux : Paris 1889, Bruxelles 1891, Zurich 1893, et surtout les incidents du dernier congrès tenu à Londres en 1896, ont provoqué un certain mécontentement dans les milieux révolutionnaires de divers pays.

La social-démocratie qui tend exclusivement à la conquête des pouvoirs publics, prétend représenter tout le socialisme et subordonner à ses buts électoraux tout le mouvement ouvrier. Elle a ainsi abandonné l'esprit révolutionnaire de l'Internationale dont elle ne peut plus se réclamer. Sous son influence, les congrès cités plus haut se sont occupés plutôt de mesures de législation que de questions de propagande socialiste.

L'intolérance de certains groupes a interdit à Zurich et à Londres l'accès du Congrès à des fractions entières du socialisme international et a même exclu du Congrès prochain tous les syndicats ouvriers qui ne déclarent pas reconnaître « la nécessité de l'action législative et parlementaire ».

Il y a donc, à notre avis, nécessité de réunir en congrès international les groupes ouvriers, les socialistes révolutionnaires, les communistes anarchistes, pour s'entendre sur les moyens de combattre l'oppression économique et politique de la société actuelle et de détruire le régime capitaliste.

Après avoir consulté plusieurs associations ouvrières, révolutionnaires, ainsi que nombre de communistes de différents pays d'Europe et d'Amérique, nous avons pris l'initiative de convoquer :

**Un Congrès ouvrier, révolutionnaire, international,**

et nous avons cru favoriser une plus grande affluence de délégués en fixant sa date pendant la durée de l'Exposition de 1900. Un congrès corporatif doit avoir lieu à la même époque, et tant pour restreindre les frais des délégués que pour ne pas gêner les travaux de ce congrès, nous fixerons le nôtre immédiatement après le congrès corporatif.

Le Comité d'initiative comprend des membres d'organisations ouvrières françaises et étrangères, des socialistes révolutionnaires et des communistes anarchistes.

Pour le Comité d'initiative : F. DOMELA NIEUWENHUIS, FERNAND PELLOUTIER, EMILE POUGET.

Les adhésions sont reçues chez le camarade L. Remy, 71, rue de Buffon, Paris.

**Attention, les bons bougres !**

**Réclamez partout**

## L'ALMANACH

DU

# Père Peinard

pour l'année crétime 1899

An 107 calendrier révolutionnaire

Prix de l'almanach : 0 fr. 25

franco : 0 fr. 35

**CHANSONS ILLUSTRÉES, av. musique.**

DEUX RONDS chaque

1. LE CHANT DES ANTI-PROPRIOS.
2. LES LIBERTAIRES, paroles de E. Decrypt, musique de Mévisto.
3. JE N'AIME PAS LES SERGOTS.

## Communications

### Paris

— Les Sauvagistes (groupe d'études de la nature). Tous les mardis, réunion à 9 h. du soir, salle Jules boul. Magenta, 6.  
Causerie sur l'homme et la nature.

— Le groupe communiste du XIV<sup>e</sup>, réunion tous les lundis soir, salle du Moulin de la Vierge, rue de Vanves, 102.

— Groupe des Etudiants Révolutionnaires Internationalistes. Réunion le mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, 5 rue de l'Arbalète (ancien lieu de réunion).

— Solidarité des Trimardeurs, réunion tous les mercredis soirs, à 8 heures 1/2, Maison Battendier, 48, rue Curial et permanence pour les camarades sans travail, tous les soirs, à 7 heures.

Les camarades qui connaissent des emplois quelconques sont engagés à en aviser au plus vite F. Cuisse au bar, 48, rue Curial.

### Banlieue

SAINT-OUEN. — Réunion des camarades le samedi soir à 8 h. 1/2, salle Ansel, 8, rue de la Chapelle.

Causeries et discussions sur les questions sociales.

SAINT-DENIS. — La « Pensée Nouvelle », groupe d'études scientifiques et littéraires, tient ses réunions le jeudi soir à 8 h. 1/2, 86, rue de Paris.

Causeries et lectures.

AUBERVILLIERS. — Solidarité des trimardeurs. — Tous les libertaires des Quatre-Chemins sont invités à la réunion du 1<sup>er</sup> avril chez Langlois, 5, rue des Quatre-Chemins.

Les camarades de Saint-Ouen et Saint-Denis sont priés d'envoyer un jour deux copains

### Province

LA RÉOLE. — Les libertaires réolais et de la lieue se réunissent tous les samedis chez le cama Lanoire, cafetier, Grande-Rue.

Brochures et publications diverses sont mises à la disposition de la jeunesse qui veut s'instruire. Tous les jours on y lit le *Journal du Peuple*.

NICE. — Les camarades qui désirent lire des brochures libertaires peuvent s'adresser au camarade Fayolle Marius, 10 rue Lascaris.

CHARTRES. — Les libertaires de Chartres se réunissent le samedi à 8 h. 1/2 au restaurant du Pont de Mainvilliers (ancienne maison Dubosc).

Les nouveaux venus sont invités.

Demander le camarade Naugat.

BEUZEVAL. — Le P. P. est en vente au café de Colombel, rue des Bains.

NIMES. — Les libertaires nimois se trouvent tous les samedis, dimanches et lundis café Dayre, 22, rue de la Vierge.

— Afin de faciliter la propagande et la vente des journaux libertaires le vendeur de Nimes prévient les camarades qu'il se trouve le matin de 6 h. 1/2 à 8 heures, bar du Terminus Hotel, à midi 1/2 et le soir, à 9 h., bouillon Duval, derrière le grand temple, de 4 h. à 4 h. 1/2, rue Cotelier, 6.

EPINAL. — Loquier, 25, rue Ituaiménil, vend toutes les publications libertaires.

AMIENS. — Gosselin, 34, rue de la Somme, vend le P. P. et toutes les publications libertaires.

— Groupe d'études, tous les samedis soir, au Cent de Piquet, faubourg de Ham.

ROUBAIX. — Tous les samedis, réunion au 1<sup>er</sup> étage, chez François, maison Bourgeois, à 8 h. et au Tambour-Maitre, 14, rue des Longues-Haies.

CHALON-SUR-SAONE. — Quelques bons bougres viennent de fonder une bibliothèque libertaire. Ils font appel à tous ceux qui sont d'accord avec eux sur ce point.

Faire parvenir bouquins et revues au camarade Guillon, tailleur, avenue Boucicaud.

ROUBAIX. — Réunion du groupe tous les mercredis, à 8 h. 1/2, chez Edmond, à la Fosse-du-Chêne.

TOURCOING. — Réunion du groupe tous les dimanches matin à 10 h., rue du Moulin, au local habituel.

TROYES. — Montperrin, 52, rue de la Monnaie, vend et porte à domicile le « Père Peinard » le « Libertaire » et les « Temps Nouveaux », ainsi que les brochures libertaires.

Les bouquins de la Bibliothèque sont à la disposition des camarades

TARARE. — Le « Père Peinard » et toutes les publications libertaires sont en vente chez Gaynon, sur la Pêcherie.

TOULON. — Les camarades trouveront toutes les publications anarchistes rue Vincent Cordouan, 2, au marchand de journaux.

ARLES. — « Le Père Peinard » et toutes les publications anarchistes se trouvent chez le camarade Gilles, café de la Marseillaise, 1 rue de la Trouille.

### Petite Poste

C. Nice. — M. Reims. — B. Panam a. — M. et G. St-Etienne. — Coop. Roubaix. — B. Nantes. — W. Flixécourt. — P. A. Trelazé. — B. Abbeville. — H. Orléans. — P. Brioules. — N. Toulouse. — Buenos-Ayres et Gr. Spring-Valley (par T. N.) — R. Salon. — F. Amiens. — A. Hyères. — G. St-Etienne. — E. Montpellier. — C. Beuzeval. — M. Feuquières. — B. Brest. — S. Tournai. — R. Dieppe. — M. Oyonnax. — V. Nîmes. — K. Rennes. — M. Bourges.

Le *Libertaire* accuse réception à la librairie de Eue nos-Ayres et au Gr. de Spring-Valley (reçu par T. N.)

## En vente aux bureaux du Père Peinard

Les ALMANACHS DU PÈRE PEINARD pour 1897 et 1898, l'exemplaire, 0,25; franco, 0,35.

L'ALMANACH DU PÈRE PEINARD pour 1894 (saisi).

L'ALMANACH DU PÈRE PEINARD pour 1896, rare; 0,50, franco 0,60.

Brochures à 0 fr. 10; franco 0 fr. 15 l'exemplaire.

VARIATIONS GUESDISTES, opinions anciennes de Jules Guesde, Gabriel Deville, etc., recueillies et annotées par Emile Pouget.

L'ANARCHIE, par Elisée Reclus.

UN SIÈCLE D'ATTENTE, par P. Kropotkine.

AUX JEUNES GENS, par P. Kropotkine.

L'AGRICULTURE, par P. Kropotkine.

EDUCATION, AUTORITÉ PATERNELLE, par André Girard.

PATRIE ET INTERNATIONALISME, par Hamon.

LA GRANDE RÉVOLUTION, par Kropotkine.

LA LOI ET L'AUTORITÉ, par Kropotkine.

ENTRE PAYSANS, par Malatesta.

PREMIÈRE DÉCLARATION D'ÉTIÉVANT.

LE MACHINISME, par Jean Grave.

LA PANACÉE-RÉVOLUTION, par Jean Grave.

IMMORALITÉ DU MARIAGE, par René Chaughy.

EN PÉRIODE ÉLECTORALE, critique du suffrage universel, par Malatesta.

LA MORALE ANARCHISTE, par Kropotkine.

LA PROPAGANDE SOCIALISTE, SON RÔLE ET SES FORMES, publication des E. S. R. I.

Brochures à 0 fr. 15; franco 0 fr. 20 l'exemplaire.

NOTRE CHER ET VÉNÉRÉ PRÉSIDENT, publiée par le « Libertaire ».

LES CRIMES DE DIEU, par Sébastien Faure.

POURQUOI NOUS SOMMES INTERNATIONALISTES, publication du « Groupe des Etudiants socialistes, révolutionnaires internationalistes ».

L'INDIVIDU ET LE COMMUNISME, publication des E.S.R.I.

RÉFORMES ET RÉVOLUTION, publication des E.S.R.I.

MISÈRE ET MORTALITÉ, publication des E.S.R.I.

LES ANARCHISTES ET LES SYNDICATS, publication des E. S. R. I.

Brochures à 0 fr. 25; franco 0 fr. 30 l'exemplaire.

LE DOGME ET LA SCIENCE, par E. Janvion.

L'ORDRE PAR L'ANARCHIE, par D. Saurin.

LES TEMPS NOUVEAUX, par Kropotkine.

PAGES D'HISTOIRE SOCIALISTE, par W. Tcherkesoff.

### Divers

BOYCOTTAGE ET SABOTAGE, rapport de la Commission du Boycottage au Congrès corporatif tenu à Toulouse en septembre 1897. — Deux brochures pour 0 fr. 05. Par poste, l'ex. 0,05, dix ex. 0,35.

GUEULES NOIRES, album de dix croquis, d'après l'œuvre de Constantin Meunier, par Luce, préface de Charles Albert, 1 fr.; franco, 1 fr. 30.

La collection de LA SOCIALE, 1895 et 1896, 76 numéros brochés, 7 fr. 50; franco, 8 fr.

LE PÈRE PEINARD, années 1891, 1892, 1893, l'année, brochée, 8 fr.

LE PÈRE PEINARD (nouvelle série), 1896-1897, 62 numéros, 8 fr.

Affiches illustrées : Le P. P. au Populo, le CANDIDAT A LA LUNE et KIP-KIP BOURRIQUOT, avant et après 1789, chaque affiche 0,10, franco les deux 0,25.

LA SOCIÉTÉ AU LENDEMAIN DE LA RÉVOLUTION, par Jean Grave, 0 fr. 60; franco, 0 fr. 70.

DIEU ET L'ÉTAT, par Bakounine (avec portrait), 1 fr.

ENDEHORS, par Zo d'Axa, le vol., 1 fr.; franco, 1 fr. 30.

COMMENT L'ÉTAT ENSEIGNE LA MORALE, publication des E.S.R.I., le vol. 1 fr. 50; franco, 1 fr. 75.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ANARCHIE, par Netlau, fort volume documentaire, in-8°, 5 francs.

PAROLES D'UN RÉVOLTÉ, par Kropotkine, 1,50.

En volume à 2 fr. 50; franco, 2 fr. 80

LA CONQUÊTE DU PAIN, par P. Kropotkine.

LA SOCIÉTÉ FUTURE, par Jean Grave.

LA GRANDE FAMILLE, par Jean Grave.

L'INDIVIDU ET LA SOCIÉTÉ, par Jean Grave.

LA PHILOSOPHIE DE L'ANARCHIE, par Ch. Malato.

DE LA COMMUNE A L'ANARCHIE, par Ch. Malato.

LES JOYEUSÉTÉS DE L'EXIL, par Ch. Malato.

DE MAZAS A JÉRUSALEM, par Zo d'Axa.

BIRIBI, par Darien.

LA PSYCHOLOGIE DE L'ANARCHISTE-SOCIALISTE, par Hamon.

LA PATURE, par Rainaldy.

D'ELCROS, par Rainaldy.

Le PÈRE PEINARD doit être en vente dans les bibliothèques des gares. L'y réclamer.

Ce journal est composé par des ouvriers syndiqués

Le gérant : L. GRANDIDIER.

Imp. Grandidier, 15, rue Lavieuville, Paris.



Aux fistons qui passent la révision !



DEPART



RETOUR